





DÉCHETS RECYCLABLES

Vides et en vrac





Emballages plastiques

JE NE DÉPOSE PAS

Jouets, couches, mouchoirs, essuie-tout, emballages de produits toxiques, cartouches d'encre, piles, gros cartons, textiles...



Papiers et cartonnettes



Emballages métalliques

EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles, pots et bocaux sans bouchon ni couvercle



Vides et en vrac Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens : emballages non-recyclables, restes alimentaires, articles ďhygiène...









Déchets à placer dans des sacs fermés à l'intérieur de la poubelle.

JE NE DÉPOSE PAS

Vaisselle, ampoule, terre cuite...









bien vivre ensemble sur un territoire de qualité





Pour vos épluchures et restes alimentaires, pensez au compostage.

Pour obtenir un kit avec composteur en plastique, contactez votre mairie. Des kits avec composteur en bois ainsi que des Brass'compost® sont disponibles à la vente lors des ateliers compostage.

En appartement, le compostage c'est aussi possible : contactez-nous au 0 810 121 600

> Composteur, mélangeur, bioseau... équipez-vous d'un kit.



DONNEZ VOS TEXTILES

En bon état ou usés, démodés, déchirés, troués, tous vos vêtements, linge, chaussures, maroquinerie, peuvent être réutilisés ou recyclés : Déposez-les dans les bornes dédiées.

Liste complète sur

Plusieurs structures locales valoriseront vos dons.

www.saintbrieuc-agglo.fr

Vos textiles doivent être secs et conditionnés dans des sacs de 30 L bien fermés. Attachez les chaussures par paire.



RÉPAREZ - RÉUTILISEZ - LOUEZ

Trouver un réparateur ? Acheter et vendre d'occasion ? Louer un broyeur ? Donner des objets ? Pensez aux acteurs locaux. Consultez l'annuaire sur www.saintbrieuc-agglo.fr

Pour vos objets en bon état, pensez aussi aux « Recycleries » installées en déchèteries.



ASTUCES ZÉRO DÉCHET

- Apposez l'autocollant « stop pub » sur votre boîte aux lettres (disponible en mairie)
- Rapportez vos médicaments en pharmacie
- Réutilisez vos déchets verts (tonte, taille de haies, etc.) en paillage
- Cuisinez les justes quantités et réutilisez vos restes alimentaires
- Privilégiez les **achats malins** : recharges, vrac, sac réutilisable
- Fabriquez vos produits ménagers vous-même
- Ramenez vos piles au magasin ainsi que vos appareils électriques ou électroniques lorsque vous en rachetez un neuf
- Déposez vos bouteilles de gaz dans les magasins de revente

Toutes les astuces sur www.saintbrieuc-agglo.fr

DÉPOSEZ EN DÉCHÈTERIE

K

- Encombrants
- Produits toxiques
- Végétaux
- Gravats
- Bois
- Gros cartons, etc

Conditions d'accès sur www.saintbrieuc-agglo.fr



Tout déchet contenant de l'amiante est interdit

0UVERTURE 9 h à 12 h

13 h 30 à 17 h 30 Plérin 🍳

ZAC Sainte-Croix

Fermeture : mardi matin, dimanche et jours fériés Ploufragan 2

Z.I. des Châtelets Rue du Boisillon

Fermeture : mardi après-midi, dimanche et jours fériés Saint-Brieuc

La Ville Bernard Rue Chaptal

Fermeture : dimanche et iours fériés



Yffiniac 4
La Haute Lande

Fermeture : le matin, du lundi au vendredi, jeudi toute la journée, dimanche et jours fériés

bien vivre ensemble sur un territoire de qualité



de l'environnement sur du papier 100% recyclé